

# L'OSMOSE DES TERRITOIRES !

## Formulaire d'inscription

Nom: \_\_\_\_\_

Numéro de permis: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Province: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_



### Inscription complète

L'inscription comprend: les conférences et ateliers mobiles, le cocktail et le souper de bienvenue, les repas, les pauses, le banquet et la trousse du participant.

- 250 \$  **Étudiant à temps plein** (preuve d'inscription obligatoire)  
221,49 \$ + tps 11,07 \$ + tvq 17,44 \$
- 350 \$  **Urbaniste stagiaire, retraité ou sans-emploi**  
310,08 \$ + tps 15,50 \$ + tvq 24,42 \$
- 450 \$  **Urbaniste**  
398,67 \$ + tps 19,93 \$ + tvq 31,40 \$
- 450 \$  **Diplômé et travailleur du Programme préstagiaire**  
398,67 \$ + tps 19,93 \$ + tvq 31,40 \$
- 550 \$  **Non-membre**  
487,27 \$ + tps 24,36 \$ + tvq 38,37 \$

Serez-vous présent au cocktail et au souper de bienvenue qui se tiendront le mercredi 21 mai dès 17 h ?

Oui

Non

### Inscription à la carte (accompagnateur)

- 40 \$  Souper de crabe  
35,44 \$ + tps 1,77 \$ + tvq 2,79 \$
- 60 \$  Banquet  
53,15 \$ + tps 2,66 \$ + tvq 4,19 \$
- 75 \$  Journée du vendredi (café, pause, forum, dîner)  
66,45 \$ + tps 3,32 \$ + tvq 5,23 \$

Veillez indiquer à quel atelier mobile vous désirez vous inscrire:

Atelier 1 - développement éolien

Atelier 2 - centre-ville de Rimouski

Atelier 3 - développement axé sur la mer

Total: \_\_\_\_\_

Compléter et retourner avec le paiement à:

Ordre des urbanistes du Québec  
85, rue Saint-Paul Ouest, bureau 410, Montréal, (Québec), H2Y 3V4

### Politique d'annulation

Le participant peut annuler sans frais son inscription 15 jours avant la date du congrès.  
Si l'annulation est faite moins de 15 jours avant la date, 50 % des frais seront chargés.

### Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre

L'Ordre des urbanistes du Québec est un ordre professionnel régi par le Code des professions du Québec.  
À ce titre, il est reconnu comme organisme accrédité par le gouvernement dans le cadre de la Loi favorisant le développement de la main-d'œuvre

Renseignements: Caroline Bonin, chargée des communications, 514 849-1177 poste 22 - cbonin@ouq.qc.ca